



MAIRIE  
DE  
CAIRANNE

84280  
Tél : 04 90 30 82 12  
Fax : 04 90 30 73 86  
Courriel : cairanne.mairie@wanadoo.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et les 12 juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Monsieur Roger ROSSIN, Maire.

**Etaient présents** : Evelyne VILELA - Laurent BRUSSET – Roland LIFFRAN – Marion ORSATELLI – Jean-Jacques BEAUMET – Aurélien DE QUILLACQ- Maryse BORIE – M. Robin KOTCHIAN – Mme Elisabeth THOMAS — Mme Audrey ARMAND - M. Christophe LECLERC - Laurent BRUSSET – Mme Claire RICHAUD

**POUVOIRS** : Mme Evelyne VILELA Mme DE LEEUW Cathelijn

**ABSENTS EXCUSES** : M. Stéphane CHARANCON

### 1 - ACQUISITION PARCELLES FONDS DU SAC

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu M. Jean-Pierre IMBS il y a 15 jours qui est venu lui exposer que lui et son épouse réglait actuellement leurs affaires successorales.

Dans ce cadre, les époux IMBS propose à la Commune de CAIRANNE d'acquérir les parcelles cadastrées AC 44, AC 45, AC 46 et AC 47 sises au lieu-dit « le Fonds du Sac » à Cairanne d'une superficie totale de 1 ha 39 a 60 ca, pour la somme de 5 000,00 € (cinq mille euro).

Monsieur le Maire précise que ces parcelles jouxtent des parcelles déjà propriétés de la Commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir auprès des consorts IMBS les parcelles AC 44, AC 45, AC 46 et AC 47 sises au lieu-dit « Le Fonds du sac » d'une superficie de 1 ha 39 a 60 ca pour la somme de 5 000,00 € (cinq mille euro).

### 2- Questions diverses

Monsieur le maire précise le calendrier de toutes les festivités qui interviendront entre juin et septembre. Il remercie l'ensemble des associations, des bénévoles et des élus du conseil municipal pour leur implication dans le vie de notre village.

La séance est levée à 21h.

La secrétaire de séance,  
Maryse Borie

